

LA SUISSE FERA FACE À UNE GRANDE VAGUE DE DÉPARTS À LA RETRAITE

Étude SwissLife "Vivre plus longtemps – travailler plus longtemps"

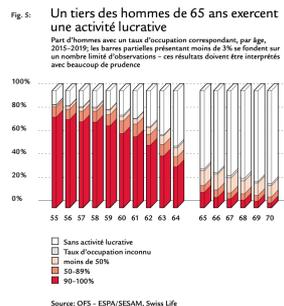
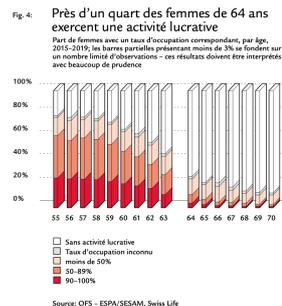
SwissLife a publié une étude très intéressante sur le marché du travail des plus de 55 ans :

<https://www.swisslife.ch/fr/particuliers/blog/laenger-leben.html>

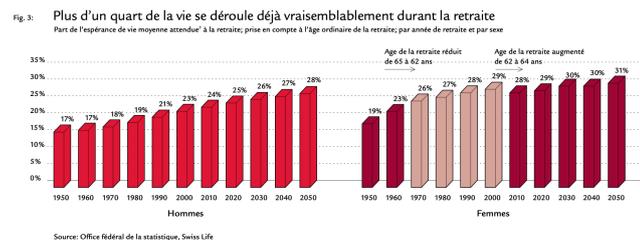
L'étude démontre que malgré les nombreuses réserves concernant l'emploi des plus de 50 ou 55 ans, le taux d'activité de cette génération a augmenté au cours des dernières années. Leur taux de chômage est faible.

L'étude se concentre sur le marché du travail :

La proportion de personnes de 55 ans et plus ayant un emploi n'a cessé d'augmenter et représente aujourd'hui près des ¾ de toutes les personnes âgées de 55 à 64 ans :



La part des 55+ dans la population active totale n'a cessé d'augmenter :



Du point de vue du conseil financier, certaines analyses en ce qui concerne les départs à la retraite attendus dans les prochaines années sont également très intéressantes.

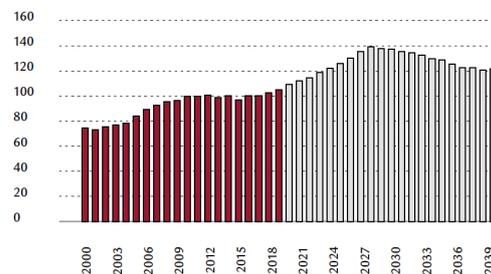
Une grande vague de départs à la retraite se profile à l'horizon

Les baby-boomers partiront à la retraite dans les années à venir. Ainsi, le nombre de nouveaux départs à la retraite augmentera fortement au cours des prochaines années avant de diminuer légèrement vers 2030 :

Population atteignant 64 ans, 2010 = 100. Projection dès 2020, graphique dans la version allemande :

Abb. 13: Pensionierungswelle der Babyboom-Generation nimmt Fahrt auf

Bevölkerung im Alter 64; Index, 2010 = 100; ab 2020 Projektionen BFS



Quelle: Bundesamt für Statistik, Swiss Life

Cette situation posera certainement de nombreux défis pour le marché du travail et les employeurs.

En outre et en raison de la baisse des taux de conversion des rentes, cela devrait également entraîner une augmentation de la demande de plans financiers et de plans de retraite au cours des prochaines années. Par rapport à 2019, les départs à la retraite augmenteront d'environ 30%, et même de 80% par rapport à 2000.

En conclusion pour la planification financière

L'importance d'une planification financière globale pour la génération 50+ ne cesse de croître. En conséquence, l'industrie financière et les conseillers bien formés disposent d'un potentiel très intéressant. L'accent doit être mis sur la situation individuelle du client et exige donc des compétences techniques, méthodologiques et sociales élevées de la part des conseillers.

Nouveautés sur notre blog

- Prévoyance professionnelle : adaptation des rentes de survivants et d'invalidité à l'évolution des prix au 1er janvier 2022 – 19.10.2021
- Conséquences de la pandémie : nouveau record de la dette publique – 29.10.2021
- Décisions du Conseil fédéral : révision de l'AI et taux d'intérêt minimal LPP – 3.11.2021

A lire sur le blog Mendo <https://www.mendo.ch/fr/blog/>

Des pensions alimentaires plus élevées pour les personnes divorcées

Un nouvel arrêt du Tribunal fédéral du 25 juin 2021 a pour conséquence que, dans de nombreux cas, les personnes divorcées devront dans la pratique payer des contributions d'entretien plus élevées, parfois même nettement plus élevées. Jusque-là, l'influence des impôts n'a tout simplement pas été prise en compte lors de la fixation des contributions d'entretien pour les enfants. Cet état de fait concerne également les couples non mariés, lorsque des contributions d'entretien pour les enfants ont été fixées après une séparation. La personne qui verse les contributions d'entretien peut les déduire dans sa déclaration d'impôts. La personne qui les reçoit doit quant à elle les déclarer, ce qui augmente naturellement la charge fiscale. Avec ce nouveau jugement, les juges fédéraux ont décidé que la charge fiscale devait être prise en compte lors de la fixation des contributions d'entretien. Comme la charge fiscale absorbe pratiquement $\frac{1}{4}$ ou $\frac{1}{3}$ des pensions alimentaires, les contributions devront dans de nombreux cas être nettement augmentées. L'effet fiscal est important, car plus les pensions augmentent (à cause des impôts), plus la charge fiscale s'alourdit. La même logique devrait s'appliquer aux pensions alimentaires post-mariage.

BGER 5A_816/2019

Les grandes entreprises réagissent à la baisse des taux de conversion

Les grandes entreprises offrent à leurs collaborateurs des prestations de prévoyance intéressantes grâce à leur caisse de pension. Le cabinet de conseil Willis Towers Watson (WTW) a interrogé anonymement 24 grandes entreprises à ce sujet. Les possibilités de prestations individualisées de la prévoyance professionnelle ont le vent en poupe. Ainsi, dans 90% des entreprises, les personnes actives peuvent décider elles-mêmes du choix d'une cotisation d'épargne plus élevée à la caisse de pension. En outre, les grandes entreprises versent généralement une part employeur supérieure à 50% du total des cotisations. Un tiers des entreprises interrogées proposent enfin à leurs cadres un plan de prévoyance 1e, dans lequel les assurés peuvent décider eux-mêmes de la stratégie de placement de leur avoir de prévoyance.

Les évolutions de ces dernières années sont également intéressantes. Alors qu'en 2015, le taux de conversion moyen des caisses de pension des entreprises interrogées était encore de 6.1%, il n'est plus aujourd'hui que de 5.2%. En 2015, environ 60% des entreprises proposaient des libertés de choix pour le plan d'épargne, contre 90% aujourd'hui. Et presque aucune entreprise ne gérait un plan de prévoyance 1e, contre environ $\frac{1}{3}$ aujourd'hui.

Lien pour plus d'informations, uniquement en allemand : <https://www.willistowerswatson.com/de-CH/Insights/2021/10/vergleich-der-vorsorgeplane-der-sli-r-gesellschaften-2021>

La stagflation nous menace-t-elle ?

Un mot-clé se multiplie comme des petits pains dans la presse économique : la *stagflation* – et fait revivre le spectre des années 1970 : une forte inflation en l'absence de croissance économique. *Stagflation* est une combinaison de mots "stagnation" (absence de croissance économique) et "inflation" (hausse des prix).

Ce terme a été utilisé pour la première fois dans les années 1960. L'inflation se montait alors à un niveau très élevé. En Suisse, elle dépassait les 10% au plus haut de la courbe. Les taux d'intérêt étaient très élevés. L'économie traversait plusieurs récessions et connaissait une forte dépendance au pétrole brut. Les banques centrales débutaient dans la question de lutte contre l'inflation.

Et aujourd'hui ? L'ampleur de la situation n'est pas comparable à celle de l'époque. L'inflation a certes augmenté et la croissance économique s'est partiellement aplatie. Même si la situation est loin de celle des années 1970, les marchés d'investissement réagissent et sont nerveux. On doute de plus en plus que la hausse des taux d'inflation ne soit qu'une brève réaction à la reprise de la performance économique après la pandémie de coronavirus. Une "stagnation légère" est considérée comme plus probable.

Les formations Mendo Excellence in finance sont de retour en présentiel !

Voici le programme pour cette nouvelle année scolaire. Les formations se déroulent à Lausanne.

Chaque journée comptabilise **8 crédits CICERO**.

Découvrez les thèmes proposés. Les inscriptions sont ouvertes, suivez les liens !

**En avant-première : un nouveau cours Entreprise sera proposé dans notre prochaine info de décembre !
Surprise pour Noël !!**

DATES DE COURS	DELAI D'INSCRIPTION	SÉMINAIRE	INTERVENANT
15 février 2022	18 janvier 2022	Fiscalité – avancé	Vincent Hegetschweiler
1 ^{er} mars 2022	1 ^{er} février 2022	Planification de retraite - base	Marco Tamburini
23 mars 2022	23 février 2022	Droits matrimonial et successoral – Protection de l'adulte	José-Carlos Torecillas
10 mai 2022	12 avril 2022	Conseiller un indépendant	Vincent Pauchard
24 mai 2022	3 mai 2022	Planification de retraite - avancé *	Vincent Pauchard
9 juin 2022	19 mai 2022	Propriété immobilière	Marco Tamburini
23 juin 2022	2 juin 2022	Familles patchwork	Vincent Pauchard
11 octobre 2022	13 septembre 2022	Refresh LPP en lien avec la prévoyance et la coordination des 3 piliers	Dominique Gremaud

* **Prérequis : avoir suivi le cours Planification de retraite - base lors d'une session antérieure.**